



COMMENT PARTICIPER ?

En 2024 le budget participatif a connu une forte mobilisation

27
PROJETS

retenus bénéficiant d'un budget moyen de 5700€.

340
PROPOSITIONS

23%
DES LOCATAIRES

ont voté lors de l'édition 2024.

RÉSULTAT

Végétalisation, aide aux devoirs, lutte contre les incivilités, activités (artistiques, culturelles, sportives ou numériques), événements de convivialité, sorties ludiques, les participants ont proposé de nombreuses idées pour embellir leur résidence.

Vous aussi, vous avez des **idées** ?
c'est le moment de les **partager** !

A partir du 17 Mars 2025, proposez vos idées, partagez vos remarques ou posez vos questions à nos équipes :

07 67 62 67 72 • budget-participatif.rivp@copas.coop

Vous trouverez également des informations sur la page web :

• budgetparticipatif.rivp.fr

VOTRE RÉSIDENCE A ÉTÉ SÉLECTIONNÉE

POUR CETTE 8^E ÉDITION

75018 PARIS 18

- 54 rue Philippe de Girard

75013 PARIS 13

- 3, 7, 9, 11 rue Louise Weiss
- 108, 110, 112, 114, 116, 118 rue du Chevalet

75020 PARIS 20

- 20, 24 rue Ramponeau

93300 AUBERVILLIERS

- 23, 27 rue des Presles



LE BUDGET PARTICIPATIF RIVP EST CHEZ VOUS À VOUS DE JOUER !

8^e
ÉDITION



Scannez pour en savoir plus

La RIVP vous *aide à concrétiser vos projets* pour votre résidence

Lancement en Mars 2025

budgetparticipatif.rivp.fr

RIVP



Cher(e)s locataires,

Le budget participatif est un dispositif mis en place depuis 2017* par la RIVP pour vous permettre de **concrétiser vos idées et d'améliorer votre cadre de vie**. En 7 éditions, de nombreux projets ont vu le jour, plus de 750 000 € ont été investis et 10 000 locataires ont pu profiter des réalisations.

Cette année, votre résidence est sélectionnée parmi plus de 900 adresses.

La RIVP offre 25 000 € par résidence pour concrétiser vos projets, **c'est le moment de faire bouger les choses** : proposez vos idées et parlez-en autour de vous, soutenez les initiatives que vous préférez.

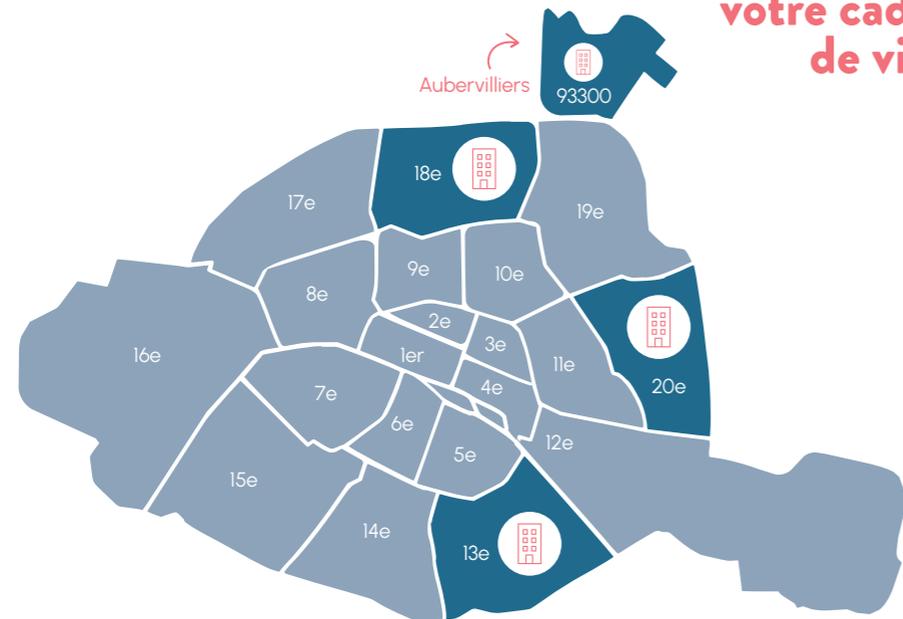
Le budget participatif RIVP est chez vous,

à vous de jouer !

*Il n'y a pas eu de budget participatif en 2020.



“Améliorer votre cadre de vie”



UN BUDGET PARTICIPATIF POUR QUOI FAIRE ?

Se rencontrer :

- organiser/programmer des événements de résidence ;
- aménager un espace de convivialité ;
- développer une association de locataire ;
- mettre en place de l'aide aux devoirs.



Embellir :

- améliorer l'éclairage ;
- végétaliser, profiter d'un jardin partagé ;
- créer des rangements vélos.



Se divertir :

- organiser des sorties culturelles ;
- proposer des activités pour les plus jeunes ;
- participer à des moments bien-être ;
- faire du sport ensemble.



Découvrir :

- découverte des animaux de la ferme avec nos fermes urbaines itinérantes ;
- participer à des cours de cuisine ;
- s'initier au numérique ;
- animer des ateliers créatifs.



Votre projet peut être ludique, éducatif, solidaire, écologique, culturel, créatif, original **Aucune limite** à partir du moment où vous proposez des **idées réalisables** qui profiteront au plus grand nombre **pour améliorer le cadre de vie** de la résidence !



COMMENT ÇA MARCHÉ ?

1

17 mars au 27 mars
Partagez vos idées

2

12 mai au 16 mai
Développez votre projet avec vos voisins et la RIVP

3

Du 20 au 30 juin
Votez pour vos projets préférés, que vous ayez participé ou non. Une urne sera mise à votre disposition.

4

À partir du 1er septembre
Profitez des projets choisis. Les lauréats mettront en œuvre leurs projets avec la RIVP.

 budgetparticipatif.rivp.fr

ou contacter nos équipes : 07 67 62 67 72 / budget-participatif.rivp@copas.coop